

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 9 AVRIL 2018, À 19 H 00, À SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^È RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers :

Poste no 1 : Martin Pelletier
Poste no 2 : Dawn Eden, maire-suppléant
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith
Poste no 4 : Daniel Fournier
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix Blondin

Et :

La secrétaire d'assemblée : Nadia Soucy

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.
4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.
5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 8 MARS AU 4 AVRIL 2018, EXCLUANT LES DÉPÔTS-SALAIRES.
6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2018.
7. RAPPORT D'ACTIVITÉS.
8. CORRESPONDANCE.
9. PARTICIPATION FINANCIÈRE DANS LE RALLYE CHIC-CHOC.
10. PRÊT DE DEUX (2) LOCAUX AU CLUB LIONS DE MURDOCHVILLE.

11. PAIEMENT AU MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC
POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.
12. AFFAIRES NOUVELLES.
 - A)
 - B)
 - C)
13. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.
14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES
ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le procès-verbal de l'assemblée régulière 12 mars 2018 est déposé.

Suite à ce dépôt,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mars 2018 soit et est par les présentes accepté tel que présenté.

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, revoit avec les membres du Conseil les points majeurs des procès-verbaux des assemblées antérieures.

5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS
POUR LA PÉRIODE DU 8 MARS AU 4 AVRIL 2018,
EXCLUANT LES DÉPÔTS-SALAIRES.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, soumet pour approbation des membres du Conseil, le bordereau des déboursés pour la période du 8 mars au 4 avril 2018, excluant les dépôts-salaires, qui s'élève à 128 115,56 \$.

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le bordereau des déboursés pour la période du 8 mars au 4 avril 2018 soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

Les chèques 692 à 739 ainsi que les prélèvements 45 et 46 confirment le paiement des déboursés pour la période du 8 mars au 4 avril 2018 et totalisant le montant de 128 115,56 \$.

6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2018.

Le rapport des revenus et dépenses au 31 mars 2018 est soumis pour approbation des membres du Conseil. Le rapport des revenus et dépenses au 31 mars 2018 se lit comme suit :

Revenus :

Au 31 mars 2018 : 997 258,32 \$

Dépenses :

Au 31 mars 2018 : 466 003,06 \$

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport des revenus et dépenses au 31 mars 2018 soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.

Le rapport d'activités du service des Incendies pour le mois de mars 2018 est déposé.

8. CORRESPONDANCE.

01. Lettre de madame Isabelle Roy, conseillère politique au Cabinet du président du Conseil du Trésor, informant la Ville de la réception de notre correspondance du 20 mars dernier relativement au dossier des agents à l'information au Centre d'appels de la SAAQ à Murdochville.

9. RÉOLUTION 18-033 - PARTICIPATION FINANCIÈRE DANS LE RALLYE CHIC-CHOCS.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Tremblay, coordonnateur du Challenge Xtreme Elite (CXE), veut implanter l'un des rallyes faisant partie du Challenge Xtreme Elite à Murdochville.

CONSIDÉRANT QUE le Challenge Xtreme Elite est le championnat national du Canada et qu'il est sanctionné par la National Auto Sport Association.

CONSIDÉRANT QUE ce championnat regroupe cinq (5) courses à travers le Québec.

CONSIDÉRANT QU' une demande de commandite de 6 500 \$ est faite à la Ville pour l'organisation de cet événement.

CONSIDÉRANT l'importante visibilité que cet événement apporterait à Murdochville.

CONSIDÉRANT les importantes retombées économiques que cet événement apporterait à Murdochville.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville participe financièrement au Challenge Xtreme Elite à Murdochville, et ce pour une somme de 6 500 \$.

10. RÉSOLUTION 18-034 - PRÊT DE DEUX (2) LOCAUX AU CLUB LIONS DE MURDOCHVILLE.

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions de Murdochville désire se servir de deux (2) locaux situés au sous-sol de la salle communautaire afin d'y effectuer du rangement.

CONSIDÉRANT QUE les locaux concernés ne nécessitent aucune réparation majeure avant d'être utilisés.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de prêter au Club Lions de Murdochville deux (2) locaux situés au sous-sol de la salle communautaire.

QU'un contrat de prêt à intervenir avec le Club Lions soit préparé pour le prêt de ces locaux.

11. RÉSOLUTION 18-035 - PAIEMENT AU MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2017.

CONSIDÉRANT la facture 100373 du ministère de la Sécurité publique du Québec pour les services de la Sûreté du Québec à Murdochville au montant de 15 095 \$.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le paiement de la facture numéro 100373 du ministère de la Sécurité publique du Québec pour un montant total de 15 095 \$ soit fait au ministre des Finances au plus tard le 30 juin 2018.

12. AFFAIRES NOUVELLES.

Aucun point n'est apporté.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.

Les questions posées reçoivent une réponse du maire, madame Délisca Ritchie Roussy.

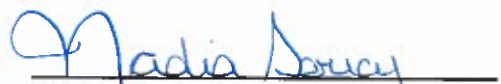
14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclarée fermée à
20 h 15.


DÉLISCA RITCHIE ROUSSY
Maire


NADIA SOUCY
Secrétaire